

RYES INFOS

N° 8

DECEMBRE 1997

LE MOT DU PRÉSIDENT

ET MAINTENANT, le présent numéro de RYES INFOS, différent des précédents, n'atteint assurément pas la qualité éditoriale à laquelle nous avait habitués M. Duchêne - Marullaz, notre président sortant, qu'il nous faut remercier ici pour sa compétence et son dévouement à notre service pendant deux ans. Les "apprentis", en la matière, qui composent maintenant le conseil d'administration, tous élus par l'assemblée générale comme le demandent nos nouveaux statuts votés par cette même assemblée générale, auront à coeur, je crois pouvoir le promettre, de parvenir à la qualité que souhaitent le plus grand nombre de nos lecteurs, c'est-à-dire les habitants de RYES qui en sont tous aussi, à notre instance, les acteurs.

A cet égard il convient de préciser que nul n'a pu ni ne

peut se trouver écarté de l'association, ni même du conseil d'administration. De fait nos statuts ne prévoient plus, pour ce conseil d'administration, de membres désignés par le conseil municipal. Pour en faire partie il est dorénavant nécessaire d'y être élu, *sans exclusion* mais aussi sans dépendance, notamment par rapport au conseil municipal dont la participation reste hautement souhaitable et d'ailleurs, sans réserve, largement accueillie.

Ont accepté de prendre en charge ce conseil d'administration et y ont été élus : André Eluau, Jeanine Lebeau, Claude Leconte, Michèle Levant, Patrice Liévins, Jean Princé, Emmanuelle Sébire, Guy Sébire, qui ont attribué les responsabilités du bureau à :

Président.....Jean PRINCÉ
Vice Présidente Michèle LEVANT
Secrétaire.....Emmanuelle SÉBIRE
Trésorier.....Claude LÉCONTE

Pour ce qui concerne l'expression, l'information, les commentaires, les projets, nous nous considérons comme *au service de* l'ensemble de notre vie associative et communale. **Tous** sont donc ici instamment conviés à *y écrire, à nous écrire, à nous demander d'écrire, à suggérer, au risque même de critiquer*, sous la réserve vigilante, de notre part, que n'y sera permis nul propos de mépris ou d'intolérance vis-à-vis de quiconque. Plus encore ! il y a place ici pour dire ou témoigner d'expériences ou de compétences personnelles, de pratiques techniques ou artistiques, de voyages, de lectures ou de souvenirs. La parole y est proposée à tous. Osez la prendre ! Bonnes fêtes.

Jean PRINCÉ

TRADITIONS ET LÉGENDES

Pendant très longtemps certains détails de l'Histoire ne se sont transmis qu'oralement, donnant lieu à des traditions à la véracité souvent invérifiable, et même, quand le Merveilleux s'y mêle, à des légendes.

F. Pluquet, dans l'avant-propos de ses « Contes Populaires » (1834), déplorait que personne n'ait jusqu'alors recueilli les récits et traditions du Bessin. En ce qui concerne Ryes c'est l'épisode concernant Guillaume le

Conquérant, raconté par Wace (1160), qui lui fournit ce témoignage : « *A Ryes on montre encore le chemin par où il passa en fuyant de Valognes pour aller à Falaise, et on vous montrera même, si vous le voulez, le lieu où il fit ferrer son cheval* ». Nous devons à A. de Caumont (1857) la localisation de ce chemin : « *On montrait encore, il y a dix ans, un chemin ... entre Ryes et Vienne, et que l'on disait être celui parcouru par Guillaume*

... ». L'ancienneté de ce chemin et sa direction rendent plausibles cette tradition locale. A l'inverse, lorsque Tribouillard (1975) ajoute au récit de Wace l'invitation de Hubert de Ryes à Guillaume : « *...entrez Monseigneur et prenez eun'goulée* » et la recommandation à ses fils concernant les chevaux « *faites les ferrer à neuf mais à rebours* » il ne s'agit pas de tradition mais d'inventions à effet comique.



Le comité des fêtes organisait le dimanche 16 novembre sa

deuxième édition de son après-midi loto.

Les connaisseurs n'ont pas manqué le rendez-vous car ils étaient nombreux ce dimanche d'automne à venir acheter les cartons de loto qui leur permettaient de gagner des lots magnifiques.

En effet les frontières de la

commune ont été largement dépassées puisque le gros lot (1/4 de porc découpé, prêt à congeler, valeur 800 F) a été gagné par une personne de Saint-Lô et le panier gastronomique par des habitués de Port-en-Bessin.

Tous le monde se séparait vers 18h30, satisfait d'avoir passé un agréable après-midi.

Patrick RENARD

Concert à l'église de Ryes : la voix d'Evelyne Ducreux a conquis le public

Samedi 22 novembre, l'église a accueilli le prestigieux concert d'Evelyne Ducreux accompagnée au piano par Pierre-Henri Paillette. Ce duo magnifique a permis aux 120 personnes qui ont écouté le concert de passer un moment de rêve et de beauté. Des interprétations de Mozart, Vivaldi, Verdi, ... et bien d'autres ont résonné dans le chœur de l'église devant un auditoire subjugué tout au long de la soirée. A la fin du concert qui a duré une heure et demie, le public a effectué un rappel des artistes afin d'entendre une dernière fois la merveilleuse voix d'Evelyne Ducreux.

Jacques Fauchon, mari de la soprano, a présenté chacun des chants choisis par son épouse. Il a aussi remercié les différents partenaires qui, par leur aide, ont rendu possible l'organisation du concert. Notamment, un magasin de Saint Lô avait prêté le magnifique piano à queue utilisé par Pierre-Henri Paillette. Le comité des fêtes de Ryes a aussi apporté son aide sur le plan technique.

Le succès de ce concert à l'église prouve qu'il existe encore de nombreux amateurs de musique classique. De plus, le concert était gratuit donc toutes les personnes intéressées pouvaient venir écouter l'artiste. Cette expérience est à prendre en note car il faudra sûrement la renouveler à l'avenir.

Marie-Christine PÉRIER



Evelyne Ducreux et Pierre-Henri Paillette, un duo exceptionnel



Le dimanche 30 novembre après-midi, le comité de jumelage de Ryes-Michelmersh a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes, sous la présidence d'Alain Périer. L'association pense déjà au voyage en Angleterre qui aura lieu en mai 1998. L'organisation

COMITÉ DE JUMELAGE

de la traditionnelle brocante sera modifiée l'année prochaine.

Alain Périer a présenté le bilan moral de l'année 1997. L'unique manifestation organisée par l'association est la brocante qui a eu lieu le 8 mai. Une nette baisse du nombre d'exposants est à constater à cause du mauvais temps et du nombre de plus en plus important de foires aux greniers aux alentours. Le comité de jumelage a donc décidé de

changer la date de la manifestation. De plus, le lieu sera aussi modifié : la brocante sera organisée dans le parc du château au lieu de la place de la mairie. Plusieurs propositions ont été suggérées pour l'organisation de la journée. Ensuite, le président a rappelé l'accueil des Anglais le week-end du 24 au 26 mai. Dix-huit familles françaises ont reçu des Anglais, dont trois nouvelles. Alain Périer a tenu à

L'emplacement de la forge reste inconnu tout comme celui du château. Pour de Caumont « *La partie du mont de Ryes qui domine le cimetière, au Nord, offre un très bel emplacement pour un château ...* » mais l'avis de l'archéologue normand ne convient pas à A. Pezet (1860) qui rejette également « *une ancienne tradition, trop vague pour être d'un grand poids, (qui) en indique l'emplacement à l'entrée d'un herbager ... près du hameau de Beauvais. On montrait même, dit-on, la cave où Hubert avait renfermé, pour le soustraire aux regards, le cheval harassé de Guillaume ...* ».

Une autre tradition a fait du manoir du Pavillon le château de Hubert de Ryes et ce malgré les siècles qui séparent leur construction. Elle fut recueillie, d'un

parent qui y avait été fermier, par André Sébire qui me l'a contée en 1980 : il y existe une chambre où a couché le père de Guillaume, Robert « le Diable », et Guillaume y a été assiégé lors de sa fuite. Du manoir part un souterrain menant à la tour de moulin de Bazenville et, de là, à Creully ; Mme Quesnel, tout récemment, évoquait également ce souterrain, dont un autre accès se trouvait dans la campagne, ajoutant que des effondrements y avaient eu lieu, le rendant impraticable.

Il est intéressant de rapprocher cette tradition d'un texte de Pezet (1854) : « *Le baron de Creully voulut assujettir à faire le service du guet dans la forteresse ceux qui venaient chercher un abri sous son donjon. De ce nombre étaient les paroissiens de Ryes ...*

Une ordonnance du 25 mai 1369 ... imposa aux habitants ... l'obligation du service dans le château de Creully, où ... les habitants ... avaient coutume lors de la guerre de se réfugier eux et leurs biens ». Notons toutefois qu'il n'est pas dit qu'ils s'y rendaient par un souterrain.

Où se trouvait le trésor ? D'après Pluquet : « *A Ryes, on a fait des fouilles auprès de l'église et de l'ancien château, afin de découvrir un trésor immense qui y a été enfoui par les anciens seigneurs de Ryes* ». A-t-il été trouvé ?

Un autre trésor, certes plus modeste, se trouve dans la fontaine Saint Martin mais ... ceci sera une autre histoire !

Michèle LEVANT

LE MOT DU MAIRE

Au début de l'année 1997, je vous faisais part de l'importance que j'accorde à la vie associative dans une commune comme la nôtre.

J'en suis aujourd'hui encore plus convaincu et je regrette que trop peu d'habitants de notre village participent à leurs diverses assemblées générales.

En cette période de vœux, mon premier souhait serait donc qu'en 1998 notre population se mobilise en participant activement aux diverses manifestations que ces associations nous proposeront.

Je sais que nous apprécions la qualité de vie qu'offre un village comme le nôtre, alors sachons,

chacun à notre place, contribuer à le rendre encore plus agréable.

Mon deuxième vœu pour 1998 serait alors de voir chacun contribuer, dans la mesure de ses possibilités, à rendre notre village plus propre. Pour cela, un petit coup de balai sur son trottoir, un coup de cisailles à sa haie qui empiète sur le domaine public, etc... Enfin toutes les initiatives individuelles allant dans ce sens seront les bienvenues.

Vous avez pu constater que la toiture du lavoir est enfin terminée mais vous pouvez aussi attendre la réalisation de projets qui piétinent.

Mon troisième vœu : que soient terminés au plus tôt les travaux en cours dans le local derrière la mairie et qu'aboutisse le projet de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie que le conseil municipal a décidé de confier à l'O.P.A.C.

Avant de nous retrouver le samedi 10 janvier 1998 dans la salle des fêtes à 11h pour la traditionnelle cérémonie des vœux, je vous souhaite à tous, dès maintenant, de bonnes fêtes de Noël et de Saint Sylvestre.

Le Maire

Patrice LIÉVENS

ETAT CIVIL

Naissances à Bayeux de :

Thibault BOUILLON, le 29 septembre 1997.

Hugues et Théo LANIÈCE, le 6 novembre 1997.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le ramassage des ferrailles aura lieu le lundi 26 janvier 1998 et celui des objets encombrants le mardi 27 janvier 1998 ; il est recommandé de les déposer la veille au soir.

remercier tous les membres de l'association qui ont participé activement à l'accueil des Anglais. Par contre, il a constaté que seulement neuf familles françaises étaient représentées à l'assemblée générale. L'année prochaine, les membres du comité iront en Angleterre à Michelmersh (Hampshire). La date n'est pas encore certaine

mais il s'agira sans doute du week-end du 1^{er} mai ou de la Pentecôte. La réunion s'est terminée par le renouvellement du comité d'administration de l'association. Tous les membres étaient sortants mais ils se sont tous représentés sauf Roger Lainé, vice-président, pour raisons professionnelles. Alain Périé a été réélu président.

Henriette Lainé est la nouvelle vice-présidente. Claude Leconte est réélu trésorier ainsi que Colette Liévins et Marie-Christine Périé, secrétaires. Les autres membres du conseil d'administration réélus sont : Chantal Schouffet, Ginette Lecrosnier, Patrick Renard et Jacky Louet.

Alain PÉRIER

ARBRE DE NOËL DE L'ÉCOLE DE RYES

Avant de partir en vacances scolaires, les enfants de l'école de Ryes ont fêté NOËL, un peu avant l'heure, vendredi 19 décembre. C'est dans la salle des fêtes qu'ils nous ont présenté un programme qu'ils répétaient depuis plusieurs semaines, dans le grand secret.

Ce sont les petits, de la classe maternelle de Mme Albert, qui ont ouvert le feu par une danse sur le thème de la forêt, suivie de comptines. Leurs aînés du primaire, de la classe de M. Fournier, nous ont prouvé qu'ils travaillaient consciencieusement leur anglais en interprétant des chants dans la langue de Shakespeare. Sur des chorégraphies réglées par des mamans bénévoles, les enfants nous ont interprété quelques pas de danse. Puis les élèves de M. Hélie se sont improvisés acteurs, en s'illustrant dans 3 saynètes judicieusement choisies sur le thème de l'école. Certains auront appris comment annoncer une mauvaise note à leurs parents, d'autres qu'on est souvent pris à son propre piège quand on copie, et enfin les démêlés d'un instituteur avec la maman d'un cancre (extrait du classique Topaze de Pagnol) nous ont fait sourire.

Enfin, les membres de l'association ont prouvé à leurs enfants qu'eux aussi étaient capables de monter sur scène et ce sont d'affreux cannibales qui ont pris au piège de pauvres explorateurs venus s'égarer dans une jungle hostile. Croyez bien qu'ils se sont amusés au moins autant que vous !

Tard dans la soirée, le Père Noël est passé récompenser tous les petits « chanteurs, danseurs, acteurs » de cette belle fête.

Félicitations à tous pour vos prouesses et joyeuses fêtes de fin d'année.

Cécile PALIER



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) offre un service de portage de repas à domicile à toute personne qui en fait la demande. Sur simple appel au 02 31 22 22 31 une responsable de l'association se rendra à votre domicile pour

mettre au point avec vous le choix des menus et des jours de livraison (si vous ne souhaitez pas faire appel à ce service tous les jours), etc... Les repas sont préparés par l'hôpital de Bayeux et livrés en véhicule réfrigéré. L'association peut même vous prêter un four pour réchauffer les

plats cuisinés. Pour 42 F par jour vous aurez un déjeuner et un dîner équilibrés (sauf pain et boisson). Sous certaines conditions, le conseil général peut accorder une aide.

Alors, bon appétit